RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 01868
Numéro SIREN : 440 268 589
Nom ou dénomination : ABALONE TT 49-85

Ce dépôt a été enregistré le 05/12/2019 sous le numéro de dépôt 22095

ABALONE TT 49-85
Société par actions simplifiée
Au capital de 100 000,00 euros
Siège social : 43, rue Bobby Sands – 44800 SAINT-HERBLAIN
440 268 589 RCS NANTES

Déposé au Greffe
le - 8 NOV. 2019
sous le N° 12095
RCS N° 018 1868

COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Certifiés conformes,
LE PRESIDENT

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 729.06	1 729.06				
	Fonds commercial (1)	36 170.00		36 170.00	36 170.00		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	3 239.45	3 239.45		38.43	-38.43	-100.00
	Autres immobilisations corporelles	35 735.91	21 262.85	14 473.06	19 426.09	-4 953.03	-25.50
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	170.00		170.00	170.00		
	Prêts	100.00		100.00	28 128.00	-28 028.00	-99.64
	Autres immobilisations financières	3 390.00		3 390.00	3 390.00		
	Total II	80 534.42	26 231.36	54 303.06	87 322.52	-33 019.46	-37.81
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	979 187.99	3 222.04	975 965.95	1 180 442.51	-204 476.56	-17.32
	Autres créances	651 462.46		651 462.46	915 313.56	-263 851.10	-28.83
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités				379.04	-379.04	-100.00
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	17 746.69		17 746.69	13 022.53	4 724.16	36.28
	Total III	1 648 397.14	3 222.04	1 645 175.10	2 109 157.64	-463 982.54	-22.00
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 728 931.56	29 453.40	1 699 478.16	2 196 480.16	-497 002.00	-22.63

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 3 490.00
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000)	100 000.00	100 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	10 000.00	10 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	227 440.95	269 357.20	-41 916.25	-15.56
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	278 891.05	308 083.75	-29 192.70	-9.48
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	616 332.00	687 440.95	-71 108.95	-10.34
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	19 327.00	19 327.00		
	Provisions pour charges				
	Total III	19 327.00	19 327.00		
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	20 252.18	60 947.27	-40 695.09	-66.77
	Emprunts et dettes financières diverses	39 343.88	38 888.95	454.93	1.17
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	183 990.14	176 982.84	7 007.30	3.96
	Dettes fiscales et sociales	799 614.01	1 199 531.83	-399 917.82	-33.34
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	20 618.95	13 361.32	7 257.63	54.32
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 063 819.16	1 489 712.21	-425 893.05	-28.59
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 699 478.16	2 196 480.16	-497 002.00	-22.63
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 063 819.16	1 489 712.21		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2017 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	5 475 389.15		5 475 389.15	5 326 363.09	149 026.06	2.80
Chiffre d'affaires NET	5 475 389.15		5 475 389.15	5 326 363.09	149 026.06	2.80
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			81 237.75	39 575.54	41 662.21	105.27
Autres produits			1 797.06	659.56	1 137.50	172.46
Total des Produits d'exploitation (I)			5 558 423.96	5 366 598.19	191 825.77	3.57
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			492 021.44	466 246.01	25 775.43	5.53
Impôts, taxes et versements assimilés			147 639.72	150 190.68	-2 550.96	-1.70
Salaires et traitements			3 741 316.96	3 601 754.60	139 562.36	3.87
Charges sociales			846 607.70	754 954.75	91 652.95	12.14
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 991.46	4 988.61	2.85	0.06
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			3 222.04		3 222.04	
Dotations aux provisions						
Autres charges			183.44	2 223.52	-2 040.08	-91.75
Total des Charges d'exploitation (II)			5 235 982.76	4 980 358.17	255 624.59	5.13
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			322 441.20	386 240.02	-63 798.82	-16.52
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 241.18	795.04	2 446.14	307.68
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	3 241.18	795.04	2 446.14	307.68
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	5 380.33	4 574.31	806.02	17.62
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	5 380.33	4 574.31	806.02	17.62
2. Résultat financier (V-VI)	-2 139.15	-3 779.27	1 640.12	43.40
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	320 302.05	382 460.75	-62 158.70	-16.25
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	600.00		600.00	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	600.00		600.00	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-600.00		-600.00	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	24 930.00	27 606.00	-2 676.00	-9.69
Impôts sur les bénéfices (X)	15 881.00	46 771.00	-30 890.00	-66.05
Total des produits (I+III+V+VII)	5 561 665.14	5 367 393.23	194 271.91	3.62
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 282 774.09	5 059 309.48	223 464.61	4.42
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	278 891.05	308 083.75	-29 192.70	-9.48

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 699 478.16 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 5 475 389.15 Euros et dégageant un bénéfice de 278 891.05 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 190 002 €.
La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme.
Le CICE a permis au groupe ABALONE d'accentuer son développement en ouvrant de nouvelles agences et en recrutant de nouveaux collaborateurs.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	37 899		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 239		
Installations générales agencements aménagements divers	24 851		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 474		
TOTAL	39 564		
Autres titres immobilisés	170		
Prêts, autres immobilisations financières	31 518		
TOTAL	31 688		
TOTAL GENERAL	109 151		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			37 899	37 899
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 239	3 239
Installations générales agencements aménagements divers			24 851	24 851
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		589	10 885	10 885
TOTAL		589	38 975	38 975
Autres titres immobilisés			170	170
Prêts, autres immobilisations financières		28 028	3 490	3 490
TOTAL		28 028	3 660	3 660
TOTAL GENERAL		28 617	80 534	80 534

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 729			1 729
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 201	38		3 239
Installations générales agencements aménagements divers	10 199	3 403		13 603
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 700	1 550	589	7 660
TOTAL	20 100	4 991	589	24 502
TOTAL GENERAL	21 829	4 991	589	26 231

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	38				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 403				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 550				
TOTAL	4 991				
TOTAL GENERAL	4 991				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	19 327				19 327
TOTAL	19 327				19 327

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		3 222			3 222
TOTAL		3 222			3 222
TOTAL GENERAL	19 327	3 222			22 549
Dont dotations et reprises d'exploitation		3 222			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	100	100	
Autres immobilisations financières	3 390	3 390	
Clients douteux ou litigieux	9 069	9 069	
Autres créances clients	970 119	970 119	
Personnel et comptes rattachés	778	778	
Impôts sur les bénéfices	95 221	95 221	
Taxe sur la valeur ajoutée	28 039	28 039	
Divers état et autres collectivités publiques	28 360	28 360	
Groupe et associés	469 682	469 682	
Débiteurs divers	29 382	29 382	
Charges constatées d'avance	17 747	17 747	
TOTAL	1 651 887	1 651 887	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	28 028		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	20 252	20 252		
Emprunts et dettes financières divers	39 344	39 344		
Fournisseurs et comptes rattachés	183 990	183 990		
Personnel et comptes rattachés	80 572	80 572		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	326 686	326 686		
Taxe sur la valeur ajoutée	274 408	274 408		
Autres impôts taxes et assimilés	117 949	117 949		
Autres dettes	20 619	20 619		
TOTAL	1 063 819	1 063 819		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	464			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	25.0000	4 000			4 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Dans le cadre de l'application du règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n°2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, le fonds commercial inscrit à l'actif a fait l'objet d'un test de dépréciation à la date de clôture.

La valeur actuelle du fonds de commerce étant estimée au moins égale à sa valeur comptable, il n'a été procédé à aucune dépréciation du fonds commercial.

Le fonds de commerce ayant une durée illimitée, notre société n'a pas opté pour l'amortissement.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	57 742
Total	57 742

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	450
Emprunts et dettes financières diverses	470
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	102 130
Dettes fiscales et sociales	217 975
Autres dettes	20 619
Total	341 644

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	17 747
Total	17 747

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 969 euros, honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	55 552
Total (1)	55 552

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	426 110
Total	426 110

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	2 812
moins de 35 ans	plus de 30 ans	154
Engagement total		2 966

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 2 %

ABALONE TT 49-85
Société par actions simplifiée
Au capital de 100 000,00 euros
Siège social : 43, rue Bobby Sands – 44800 SAINT-HERBLAIN
440 268 589 RCS NANTES

RESOLUTION ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 14 JUIN 2019
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de 278 891,05 euros de la manière suivante :

ORIGINE		
Résultat de l'exercice		278 891,05 €
Autres réserves		227 440,95 €
Report à nouveau		0,00 €
AFFECTATION		
Dotations aux réserves		
A la réserve légale	0,00 €	
Aux autres réserves	326 332,00 €	
Autres		
A titre de dividendes	180 000,00 €	
TOTAL	**506 332,00 €**	**506 332,00 €**

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES
Le dividende unitaire sera de 45 euros.
Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 14 juin 2019.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'il a été distribué les dividendes suivants au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2017	x	x	350 000,00 euros
31.12.2016	x	x	200 000,00 euros
31.12.2015	x	x	250 000.00 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président

ABALONE TT 49-85
Société par actions simplifiée
Au capital de 100 000,00 euros
Siège social : 43, rue Bobby Sands – 44800 SAINT-HERBLAIN
440 268 589 RCS NANTES

RESOLUTION PROPOSEE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 14 JUIN 2019
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de 278 891,05 euros de la manière suivante :

ORIGINE		
Résultat de l'exercice		278 891,05 €
Autres réserves		227 440,95 €
Report à nouveau		0,00 €
AFFECTATION		
Dotations aux réserves		
A la réserve légale	0,00 €	
Aux autres réserves	326 332,00 €	
Autres		
A titre de dividendes	180 000,00 €	
TOTAL	**506 332,00 €**	**506 332,00 €**

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES
Le dividende unitaire sera de 45 euros.
Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 14 juin 2019.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'il a été distribué les dividendes suivants au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2017	x	x	350 000,00 euros
31.12.2016	x	x	200 000,00 euros
31.12.2015	x	x	250 000.00 euros

greffe

KPMG S.A.
89 Rue des Cinq Chemins
CS 14109
50009 Saint Lô Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 33 77 14 14
Télécopie : +33 (0)2 33 05 22 31
Site internet : www.kpmg.fr

ABALONE TT 49-85 S.A.S

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018
ABALONE TT 49-85 S.A.S
43, rue Bobby Sands - 44800 SAINT-HERBLAIN
Ce rapport contient 16 pages
Référence : YB-12-18-137

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

KPMG S.A.
89 Rue des Cinq Chemins
CS 14109
50009 Saint Lô Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 33 77 14 14
Télécopie : +33 (0)2 33 05 22 31
Site internet : www.kpmg.fr

ABALONE TT 49-85 S.A.S

Siège social : 43, rue Bobby Sands - 44800 SAINT-HERBLAIN
Capital social : €.100 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société Abalone TT 49-85 S.A.S,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Abalone TT 49-85 S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constitue des dépréciations des créances clients selon les modalités décrites dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, décrite dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Lô, le 15 mai 2019

KPMG S.A.



Yohann Bossard
Associé

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT 49-85 — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 43 RUE BOBBY SANDS 44800 ST HERBLAIN — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 44026858900064 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31122018 Net 3	N-1 31122017 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 729	AG 1 729		
	Fonds commercial (1)	AH	36 170	AI	36 170	36 170
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 239	AS 3 239		38
	Autres immobilisations corporelles	AT	35 736	AU 21 263	14 473	19 426
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	170	BE	170	170
	Prêts	BF	100	BG	100	28 128
	Autres immobilisations financières*	BH	3 390	BI	3 390	3 390
	TOTAL (II)	BJ	80 534	BK 26 231	54 303	87 323
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	979 188	BY 3 222	975 966	1 180 443
	Autres créances (3)	BZ	651 462	CA	651 462	915 314
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF		CG		379
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	17 747	CI	17 747	13 023
	TOTAL (III)	CJ	1 648 397	CK 3 222	1 645 175	2 109 158
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 728 932	IA 29 453	1 699 478	2 196 480

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financieres nettes : CP 3 490 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT 49-85 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.0.0.....0.0.0.....)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	227 441	269 357
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	278 891	308 084
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	616 332	687 441
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	19 327	19 327
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	19 327	19 327
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	20 252	60 947
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	39 344	38 889
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	183 990	176 983
	Dettes fiscales et sociales	DY	799 614	1 199 532
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	20 619	13 361
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 063 819	1 489 712
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 699 478	2 196 480

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 063 819	1 489 712
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	19 803	60 515

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT 49-85 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N				Exercice (N-1)
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue biens*	FD		FE	FF		
	Production vendue services*	FG	5 475 389	FH	FI	5 475 389	5 326 363
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	5 475 389	FK	FL	5 475 389	5 326 363
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	81 238	39 576
	Autres produits (1) (11)				FQ	1 797	660
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	5 558 424	5 366 598
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	492 021	466 246
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	147 640	150 191
	Salaires et traitements*				FY	3 741 317	3 601 755
	Charges sociales (10)				FZ	846 608	754 955
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*				GA	4 991	4 989
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	3 222	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	183	2 224
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	5 235 983	4 980 358
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	322 441	386 240
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	3 241	795
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP	3 241	795
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	5 380	4 574
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	5 380	4 574
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(2 139)	(3 779)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	320 302	382 461

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT 49-85 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	600	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	600	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(600)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	24 930	27 606
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	15 881	46 771
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	5 561 665	5 367 393
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 282 774	5 059 309
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	278 891	308 084

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	81 238	38 736
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
DON	600	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

SAS ABALONE TT 49-85
43 RUE BOBBY SANDS

44800 ST HERBLAIN

ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 699 478.16 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 5 475 389.15 Euros et dégageant un bénéfice de 278 891.05 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 190 002 €.
La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme.
Le CICE a permis au groupe ABALONE d'accentuer son développement en ouvrant de nouvelles agences et en recrutant de nouveaux collaborateurs.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	37 899		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 239		
Installations générales agencements aménagements divers	24 851		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 474		
TOTAL	39 564		
Autres titres immobilisés	170		
Prêts, autres immobilisations financières	31 518		
TOTAL	31 688		
TOTAL GENERAL	109 151		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			37 899	37 899
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 239	3 239
Installations générales agencements aménagements divers			24 851	24 851
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		589	10 885	10 885
TOTAL		589	38 975	38 975
Autres titres immobilisés			170	170
Prêts, autres immobilisations financières		28 028	3 490	3 490
TOTAL		28 028	3 660	3 660
TOTAL GENERAL		28 617	80 534	80 534

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 729			1 729
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 201	38		3 239
Installations générales agencements aménagements divers	10 199	3 403		13 603
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 700	1 550	589	7 660
TOTAL	20 100	4 991	589	24 502
TOTAL GENERAL	21 829	4 991	589	26 231

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	38				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 403				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 550				
TOTAL	4 991				
TOTAL GENERAL	4 991				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	19 327				19 327
TOTAL	19 327				19 327

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		3 222			3 222
TOTAL		3 222			3 222
TOTAL GENERAL	19 327	3 222			22 549
Dont dotations et reprises d'exploitation		3 222			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	100	100	
Autres immobilisations financières	3 390	3 390	
Clients douteux ou litigieux	9 069	9 069	
Autres créances clients	970 119	970 119	
Personnel et comptes rattachés	778	778	
Impôts sur les bénéfices	95 221	95 221	
Taxe sur la valeur ajoutée	28 039	28 039	
Divers état et autres collectivités publiques	28 360	28 360	
Groupe et associés	469 682	469 682	
Débiteurs divers	29 382	29 382	
Charges constatées d'avance	17 747	17 747	
TOTAL	1 651 887	1 651 887	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	28 028		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	20 252	20 252		
Emprunts et dettes financières divers	39 344	39 344		
Fournisseurs et comptes rattachés	183 990	183 990		
Personnel et comptes rattachés	80 572	80 572		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	326 686	326 686		
Taxe sur la valeur ajoutée	274 408	274 408		
Autres impôts taxes et assimilés	117 949	117 949		
Autres dettes	20 619	20 619		
TOTAL	1 063 819	1 063 819		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	464			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	25.0000	4 000			4 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Dans le cadre de l'application du règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n°2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, le fonds commercial inscrit à l'actif a fait l'objet d'un test de dépréciation à la date de clôture.

La valeur actuelle du fonds de commerce étant estimée au moins égale à sa valeur comptable, il n'a été procédé à aucune dépréciation du fonds commercial.

Le fonds de commerce ayant une durée illimitée, notre société n'a pas opté pour l'amortissement.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	57 742
Total	57 742

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	450
Emprunts et dettes financières diverses	470
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	102 130
Dettes fiscales et sociales	217 975
Autres dettes	20 619
Total	341 644

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	17 747
Total	17 747

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 969 euros, honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	55 552
Total (1)	55 552

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	426 110
Total	426 110

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	2 812
moins de 35 ans	plus de 30 ans	154
Engagement total		2 966

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 2 %

ABALONE FRANCE
SAS au capital de 500 000 euros
43 Rue Bobby Sands ZAC de la Lorie BP 80095
44814 Saint-Herblain
SIREN 383 497 963 R.C.S Nantes
Tél : 02.40.69.09.83

www.abalone-interim.com

ABALONE
a été labellisé
Nantes 2013 Green Capital

Garantie financière souscrite en application de l'article L1251-49 du Code du Travail

ARRIVE LE
08 NOV. 2019
GREFFE T.C.

DEPOT DES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-après l'ensemble des éléments relatifs au dépôt des comptes sociaux clos le 31 décembre 2018 des sociétés :

- ABALONE ENERGIE
- ABALONE TT VENDEE
- ABALONE TT LANDES
- ABALONE TT REZE
- ABALONE TT TOULOUSE
- ABALONE TT ROMORANTIN
- ABALONE TT NANTES BATIMENT
- ABALONE TT 49-85
- ABALONE TT CHATEAUBRIANT
- FLY PARAL'AILE
- INEXIA
- ABALONE TT MANTES LA JOLIE
- ABALONE TT ATLANTIQUE CENTRE
- ABALONE TT BRETAGNE
- IMPRO SOLUTIONS
- ABALONE RESEARCH
- ABALONE TT ORVAULT
- ABALONE TT BORDEAUX
- ABALONE TT ALTANTIQUE OUEST
- ABALONE TT LORIENT
- ABALONE TT LE MANS

Ainsi qu'un chèque à l'ordre du greffe du tribunal de commerce pour chacune de ces sociétés.

Merci de bien vouloir transmettre les récépissés de dépôt à l'adresse suivante :

ABALONE FRANCE
Claire BAUDET
43, rue Bobby Sands
44800 SAINT-HERBLAIN

Restant à votre disposition,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de nos salutations distinguées.

Claire BAUDET
Juriste droit des sociétés

Abalone Group
Network France WE SUPPORT